



Venise et les îles de la Lagune

ITALIE - VÉNÉTIE



Avec ses 120 îles qui composent sa lagune et ses canaux, Venise vous surprendra. Véritable "trek urbain", ce séjour vous permettra d'arpenter ses ruelles et découvrir ses innombrables monuments. Laissez-vous porter par la chaleureuse ambiance qu'elle dégage notamment par ces placettes aux effluves de café. Vous serez d'autant plus dépaysés à Murano et Burano, entre couleurs renversantes et artisanat local.



6 jours / 5 nuits
5 jours de marche



1 à 15 personnes



En étoile



Hôtel



Code : 685

LES POINTS FORTS :

- Les îles de Murano et Burano et leur artisanat local
- Des randonnées à la découverte de Venise
- Un hébergement 3* à Punta Sabbioni



PROGRAMME JOUR PAR JOUR

JOUR 1 : VENISE ET LES "SESTIERI" OUEST DE LA SERENISSIME

Arrivée à Venise. En fonction de vos horaires, visite des quartiers de San Polo et de Santa Croce puis en fin d'après-midi traversée de Venise en vaporetto par le Grand Canal. Installation en hôtel 3* à Punta Sabbioni face aux îles de la lagune. Dîner et nuit à l'hôtel.

 3h de marche

JOUR 2 : CASTELLO, MURANO ET LES ILES VERTES

Bateau pour le quartier de l'Arsenal. Visite de ce quartier silencieux et détour par la petite île de San Pietro di Castello avant de partir pour Murano. Balade sur les « îles vertes » de Vignole et de San Francesco del Deserto. Dîner et nuit à l'hôtel.

 5h de marche

JOUR 3 : VENISE, LES "SESTIERI" DU SUD

Dorsoduro et San Marco. San Giorgio Maggiore, île de la Giudecca, les Zattere, la Douane de mer, l'Accademia, la Fenice, la Basilique et la place Saint Marc, le palais des Doges, et de très nombreuses églises et palais... Dîner et nuit à l'hôtel.

 5h de marche

JOUR 4 : LE LIDO, PELLESTRINA ET CHIOGGIA

Balade entre ciel et mer sur le mince cordon lagunaire entre le Lido et la vieille ville de Chioggia par les villages de pêcheurs de l'île de Pellestrina. Dîner et nuit à l'hôtel.

 5h de marche

JOUR 5 : LES ILES DE BURANO ET TORCELLO

Village des dentellières, et Torcello, avec la cathédrale de Santa Maria Assunta. Retour à Venise dans l'après-midi. Dîner et nuit à l'hôtel.

 5h de marche

JOUR 6 : VENISE, LE "SESTIERE" DU NORD : CANNAREGIO

Traversée du Grand Canal, puis du quartier de Cannaregio jusqu'au ghetto. Fin de votre séjour.

 4h de marche

IMPORTANT ITINÉRAIRE :

- Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...).
- Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...).

NUITS SUPPLÉMENTAIRES :

Possibilité de demander des nuits supplémentaires à l'hôtel (tarifs sur demande, nous consulter).

PERSONNALISER SON VOYAGE :

Nous consulter pour des extensions de séjour au départ de Venise en direction d'autres régions italiennes.

FICHE PRATIQUE

NIVEAU PHYSIQUE :

- Marcheur Occasionnel

Pour tout randonneur en recherche d'un rythme de marche tranquille, avec un niveau physique et technique restant accessible.

3 à 5h de marche par jour.

NIVEAU TECHNIQUE :

Aucune difficulté particulière, vous marchez sur un terrain urbanisé en ville et le long des canaux.

ENCADREMENT :

Vous voyagez en autonomie, sans accompagnateur.

TOPOGUIDE :

Votre topo (dossier de voyage) vous sera envoyé par courrier environ 2 à 3 semaines avant votre départ : il récapitulera les contacts utiles et le détail de votre programme jour par jour, ainsi que les points de RV et d'accès à vos hébergements. Votre questionnaire de satisfaction y sera aussi présent. Un seul topo est imprimé pour 4 et envoyé par groupe. Possibilité d'envoi de plusieurs topos (avec supplément). Il est possible également de vous le fournir uniquement en format numérique sur demande. En cas de réservation de dernière minute ou d'adresse à l'étranger, votre topoguide sera envoyé au premier hébergement de votre séjour et vous sera remis à votre arrivée sur place.

HÉBERGEMENT :

Catégorie : Hôtel 3*
Un emplacement idéal et un cadre confortable.

TRANSPORT DES BAGAGES :

Pas de transfert de bagages inclus. Vous les laissez chaque jour à l'hébergement et partez en randonnée avec vos affaires de la journée.

TRANSFERTS :

Les transferts indiqués au programme se font en vaporetto (bateau de transport public à Venise.). Dans vos documents de voyage, vous retrouverez toutes les informations pour ces trajets : horaires, lieux/arrêts, lignes etc.

GROUPE :

A partir d'un participant (avec supplément chambre individuelle).

RENDEZ-VOUS :

Le premier jour à la gare de Venise Santa Lucia ou à Punta Sabbioni directement.

DISPERSION :

Le dernier jour à la gare de Venise Santa Lucia ou à Punta Sabbioni directement.

MOYENS D'ACCÈS :



EN VOITURE

Si vous venez en voiture, vous pourrez vous garer, en toute sécurité, sur le parking extérieur de l'hôtel à Punta Sabbioni.

Vous pouvez consulter votre itinéraire sur le site : www.google.fr/maps



EN AVION

Paris - Venise : nombreux vols directs par Air France, Easyjet ou Ryan Air (au départ de Beauvais pour ce dernier) www.easyjet.com, www.airfrance.fr, www.ryanair.com

Des vols directs au départ de certaines villes de province sont également possibles.

➤ Acheminement de l'aéroport de Venise Marco Polo :

Deux compagnies de transport par autobus sont disponibles pour vous rendre de l'aéroport Marco Polo à Venise. Le bus vous dépose à la Piazzale Roma, au nord de Venise et il ne vous reste alors plus qu'à traverser le pont Calatrava pour vous rendre à la gare (500m à pied).

➤ Les Bus ACTV

Si vous utilisez la compagnie ACTV, il faut prendre la ligne N° 5. Le prix du billet par personne est de 5 euro (9 € pour un aller-retour). Le trajet dure de 25 à 35 minutes. Il y a des bus tous les ¼ d'heures en semaine (à 10 / 25 / 40 et 55) et toutes les ½ heures (à 10 et 40) les dimanches et jours fériés.

➤ Les bus de l'ATVO

Ils ont un compartiment à bagages, ils sont climatisés et le trajet est direct jusqu'à Venise : 20 minutes environ selon la circulation. Pour les Bus ATVO, il vous faut prendre la Ligne 35 (Départ emplacement D2) Le billet coûte 8 €, bagages inclus, et s'achète au distributeur situé à l'arrêt des bus ATVO , à la sortie de l'aéroport. (15 € pour le billet aller-retour).

A l'aéroport Marco Polo, si vous n'avez pas de monnaie, vous pourrez l'acheter directement au chauffeur.

➤ Gare de Venise Santa Lucia

La consigne de la gare se trouve le long du quai le plus à droite lorsque l'on rentre dans la gare. Par conséquent le plus à gauche en descendant du train. Ne perdez pas trop de temps pour vous y rendre car il y a souvent la queue.

Pour le retour, à Piazzale Roma, vous ne pouvez pas acheter votre billet au chauffeur, vous devez obligatoirement acheter au bureau ATVO situé sous le grand parking à étages, le guichet est situé au rez-de-chaussée du parking, à gauche du bureau des Carabinieri.

DATES ET PRIX

INFORMATIONS DATES ET PRIX :

Départ possible tous les jours toute l'année.

- Prix par personne avec petit déjeuner : 585€/pers.
- **A partir de 5 participants : remise privilégiée. Nous contacter.**
- Le supplément chambre individuelle est obligatoire pour 1 participant et pour les bases 3 participants.

Pour plus de détails concernant les Privilèges Chemins du Sud, et pour les villes et dates des Salons, vous pouvez consulter notre page : www.cheminsdusud.com/remises-privileges

Privilèges Chemins du Sud : remise fidélité -5%

Afin de vous remercier de votre fidélité, nous vous accordons une remise de 5%, appliquée dès votre 3ème séjour (les inscriptions faites via une autre agence comptent aussi!).

Cette remise vous sera attribuée systématiquement pour tous les séjours suivants, et sans durée de validité imposée. Elle est appliquée rétroactivement si elle a été oubliée sur un séjour réservé !

Remise FFRP

Afin d'encourager le développement de la randonnée sur notre territoire et la protection de l'environnement, Chemins du Sud offre une remise de 5% sur tous nos séjours, à tous les adhérents licenciés de la Fédération Française de la Randonnée.

Remise Salons – remise -5%

Chemins du Sud a un stand sur plusieurs salons du Tourisme en France et en Belgique. Réduction de 5% accordée sur tous nos séjours, pour toute personne nous rendant visite à notre stand. Utilisation de cette remise une fois par Salon, sans obligation d'achat sur place : pas de durée limitée pour l'utiliser.

Remise Groupes constitués – remise -8% à -18%

La réduction varie selon le nombre de participants. Que ce soit en formule Liberté ou avec un de nos accompagnateurs, partez entre amis ou avec votre club de randonnée, en groupe privatisé, à la date de votre choix.

NOTRE PRIX COMPREND :

- L'hébergement 5 nuits en hôtel 3*,
- Les 5 petits-déjeuners,
- Le City Pass de Venise pour les visites,
- Le Pass ACTV valable 7 jours pour les transports,
- Un dossier comprenant tous vos documents de voyage dont le topoguide (1 dossier pour 4).

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les repas du midi,
- Les dîners (possibilité de les ajouter en option)
- Votre transport jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion,
- La consigne de vos bagages à Venise le J1 en fonction de votre arrivée,
- Les visites non incluses dans le « Chorus Pass » et le « Museum Pass »,
- Les frais d'inscription éventuels,
- Les taxes de séjour à régler sur place et taxes d'entrée à Venise,
- Les assurances,
- Les boissons et dépenses personnelles,
- De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "le prix comprend".

FRAIS D'INSCRIPTION :

Les frais d'inscription sont des frais administratifs. Ils sont applicables à chaque personne inscrite.

- Pour toute inscription à plus de 90 jours du départ : pas de frais d'inscription.
- Pour toute inscription à partir de 90 jours du départ : 15€ / personne.

EN OPTION :

- Supplément chambre individuelle : 100€ (sous réserve de disponibilité).
- Transfert privatif en taxi de l'aéroport à l'hôtel (nous consulter).
- Supplément demi-pension : 125€ par personne.

ÉQUIPEMENT CONSEILLÉ

BAGAGES :

- ✓ 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
 - ✓ 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).
- Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.



VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- ✓ une couche légère et respirante
- ✓ une couche chaude
- ✓ une couche imperméable et respirante.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

- ✓ 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
- ✓ 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- ✓ 1 paire de gants légers
- ✓ Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- ✓ 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- ✓ 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
- ✓ 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- ✓ 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- ✓ 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- ✓ 1 surpantalon imperméable et respirant
- ✓ 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- ✓ Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- ✓ 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- ✓ ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été.
- ✓ 1 paire de guêtres (facultatif)
- ✓ 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- ✓ 1 pantalon confortable pour le soir
- ✓ 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.



MATÉRIEL :

POUR LE PIQUE-NIQUE

- ✓ Couverts
- ✓ 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- ✓ 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- ✓ 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- ✓ 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

AUTRES

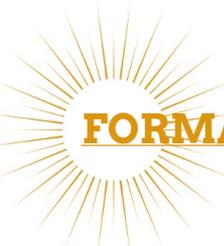
- ✓ 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- ✓ 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- ✓ 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
- ✓ 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- ✓ 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- ✓ Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- ✓ Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc...)
- ✓ Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- ✓ Mouchoirs
- ✓ Papier toilette
- ✓ 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- ✓ Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- ✓ Appareil photo, jumelles (facultatif)

PHARMACIE :

Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours (non destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas). Néanmoins, il n'est pas autorisé à administrer tout médicament à un participant sans prescription médicale ou accord médical des secours.

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée.

- ✓ Vos médicaments habituels
- ✓ Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- ✓ Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
- ✓ Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)
- ✓ Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
- ✓ Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
- ✓ Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- ✓ Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
- ✓ Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)
- ✓ Pince à épiler (facultatif)
- ✓ Petits ciseaux (facultatif)
- ✓ Vitamine C (facultatif)
- ✓ Pince à écharde (facultatif)
- ✓ Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.



FORMALITÉS

FORMALITÉS :

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte Européenne d'assurance maladie

ASSURANCES :

A l'inscription, vous pouvez souscrire une assurance assistance rapatriement et/ou annulation qui s'ajoute au prix du séjour.

- Assurance annulation : 3% du montant du séjour (elle comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation avant votre départ).
- Assurance assistance rapatriement : 2% du montant du séjour.
- Assurance annulation - rapatriement : 4% du montant du séjour.

Textes complets des assurances envoyés sur demande.

INFORMATIONS DESTINATION

HISTOIRE :

Surnommée la « Cité des Doges » ou la « Sérénissime », elle a été fondée peu après 528, elle fut la capitale pendant onze siècles (697-1797) de la République de Venise. La ville est célèbre pour ses canaux, sa place Saint-Marc, son palais des Doges ainsi que son carnaval. Venise comptait 258 700 habitants en 2020 dont 58 666 intra-muros. Venise et sa lagune sont inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les clés de la domination économique de Venise sur l'Italie au Moyen Âge sont l'insularité et l'aisance navale des Vénitiens qui n'a cessé de croître pendant plus d'un millénaire.

La région à l'extrémité nord-ouest de la mer Adriatique, où se jettent plusieurs fleuves issus des Alpes, est habitée dès l'Antiquité par des pêcheurs, marinières et saulniers. Cette zone faisait partie de la région X créée par Auguste. Cette région fut nommée ensuite Venetia du nom des Vénètes, ancien peuple italique intégré dans la République romaine dès le II^e siècle av.J-C ; Aquilée — sur la terre ferme — était le centre religieux et portuaire important.

Selon la légende développée ultérieurement par les Vénitiens pour démontrer l'ancienneté de leur cité et la lointaine origine de leur liberté, Venise aurait été fondée le 25 mars 421 dans les îlots du rivus altus, qui deviendra le Rialto. La ville de Venise a été fondée vers la fin du VI^e siècle par des habitants des régions voisines, venus se réfugier en nombre dans les îles de la lagune formée par l'estuaire du Pô après l'invasion de l'Italie du nord par les Lombards en 568. En effet, cette zone marécageuse, difficile d'accès pour des navires à quille, était restée sous la juridiction de l'exarchat de Ravenne, province de l'Empire romain d'Orient. Elle fut donc initialement un refuge de la civilisation romano-byzantine mais au fur et à mesure de son développement, son autonomie s'accrut pour aboutir à l'indépendance.

Venise maintient son rayonnement culturel, en devenant la ville européenne la plus élégante et raffinée du XVIII^e siècle, avec une forte influence sur l'art, l'architecture et la littérature.

Redevenue politiquement un État italien parmi d'autres, Venise fut annexée par Napoléon Bonaparte le 12 mai 1797, durant la première coalition. L'invasion des Français mit un terme à près de 800 ans d'indépendance. Napoléon fut cependant perçu comme une sorte de libérateur par la population pauvre et juive de Venise, république aristocratique où le pouvoir et la plupart des richesses étaient monopolisés par quelques familles. Napoléon supprima les barrières du Ghetto ainsi que les restrictions de circulation imposées aux Juifs.

Après la Première Guerre mondiale, l'Italie revendiqua à l'Autriche vaincue l'ensemble des territoires jadis vénitiens, mais se heurta aux revendications yougoslaves et n'obtint au Traité de Rapallo que l'Istrie, la ville de Zara en Dalmatie et les îles de Veglia, Cherso et Lagosta. Le ressentiment développé à ce moment contribua au succès ultérieur de Mussolini. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Italie perdit aussi ces possessions au profit de la Yougoslavie, ne conservant que Trieste qui ne fait pas partie des territoires jadis vénitiens, mais où les populations italophones expulsées de Yougoslavie se réfugièrent.

GÉOGRAPHIE :

Venise occupe une situation géographique exceptionnelle, dans une lagune de la mer Adriatique. Les Vénitiens établirent leur ville en enfonçant des pieux en chêne et en aulne dans le sol sablonneux. Sur ces fondations, ils bâtirent des maisons et des palais et entamèrent un combat contre le mouvement continu des marées. La ville est parcourue par 177 canaux (dont le plus important est le Grand Canal). Elle est découpée en six quartiers historiques appelés les sestieri : San Marco, Castello et Cannaregio sur la rive gauche du Grand Canal et Santa Croce, San Polo et Dorsoduro sur l'autre rive.

Le quartier de San Marco et la basilique du même nom constituent le cœur de la cité.

Le quartier de Castello recouvre toute la partie sud-est de Venise. Son nom serait lié à la présence légendaire d'un château ou bien encore à la curie patriarcale qui se trouvait à cet endroit. Le quartier de Cannaregio occupe toute la partie de la ville comprise entre le Rialto et la gare ferroviaire. Il est nommé ainsi en raison du caractère rectiligne des canaux qui le parcourent (canal reggio).

Sur l'autre rive, Santa Croce et San Polo doivent leur nom à deux églises (la première, détruite). Dorsoduro s'appelle ainsi en raison de l'altitude du sestiere (désignation traditionnelle locale du quartier) qui est plus élevé que les autres. En conséquence, pendant les épisodes d'«acqua alta» (hautes eaux), il est moins souvent inondé.

Les principales autres îles de la lagune sont : le Lido, Murano, Burano, Torcello. Sans oublier : San Michele (l'île cimetièrre de la ville), San Erasmo, Mazzorbo, Le Vignole, Certosa, San Francesco del Deserto, San Giacomo in Paludo, San Servolo, San Lazzaro degli Armeni, Giudecca.

NOUS CONTACTER



Notre agence est ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30, et le Samedi de 9h à 17h
En cas de problème de dernière minute, appelez :
au **04 90 09 06 06** ou sur notre téléphone d'urgence au **07 77 08 14 68 (7j/7 24h/24)**



infos@cheminsdusud.com



57 rue François Gernelle BP 155
84 120 PERTUIS

Notre agence est ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30, et le Samedi de 9h à 17h



www.cheminsdusud.com

Dernière mise à jour : 25/01/2024